

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24640175600118	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune 60009 - Assainissement
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE NAY MORLAAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 60009 - Assainissement (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 092 308,04	3 280 390,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 811 918,04
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 092 308,04	5 092 308,04

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 881 005,78	5 954 394,15
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	307 030,00	192 430,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 958 788,37	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 146 824,15	6 146 824,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 239 132,19	11 239 132,19
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	545 181,00	0,00	585 500,00	585 500,00	585 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	574 666,00	0,00	514 130,00	514 130,00	514 130,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 010,00	0,00	51 010,00	51 010,00	51 010,00
Total des dépenses de gestion des services		1 181 857,00	0,00	1 150 640,00	1 150 640,00	1 150 640,00
66	Charges financières	142 746,70	0,00	141 771,18	141 771,18	141 771,18
67	Charges exceptionnelles	33 700,00	0,00	32 700,00	32 700,00	32 700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	12 379,56		6 600,00	6 600,00	6 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	33 929,03		50 000,08	50 000,08	50 000,08
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 404 612,29	0,00	1 381 711,26	1 381 711,26	1 381 711,26
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 638 303,35		2 357 085,78	2 357 085,78	2 357 085,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 345 885,00		1 353 511,00	1 353 511,00	1 353 511,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 984 188,35		3 710 596,78	3 710 596,78	3 710 596,78
TOTAL		5 388 800,64	0,00	5 092 308,04	5 092 308,04	5 092 308,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 092 308,04
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 990,00	0,00	6 490,00	6 490,00	6 490,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 676 000,00	0,00	2 720 100,00	2 720 100,00	2 720 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	96 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 780 490,00	0,00	2 757 590,00	2 757 590,00	2 757 590,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 788 740,00	0,00	2 757 640,00	2 757 640,00	2 757 640,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	515 419,00		522 750,00	522 750,00	522 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		515 419,00		522 750,00	522 750,00	522 750,00
TOTAL		3 304 159,00	0,00	3 280 390,00	3 280 390,00	3 280 390,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 811 918,04
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 092 308,04
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 187 846,78
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	116 550,00	31 830,00	70 300,00	70 300,00	102 130,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 348 500,00	275 200,00	2 094 169,00	2 094 169,00	2 369 369,00
	Total des dépenses d'équipement	4 466 050,00	307 030,00	2 167 469,00	2 167 469,00	2 474 499,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	998 305,35	0,00	1 009 252,78	1 009 252,78	1 009 252,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 964,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 020 269,35	0,00	1 109 252,78	1 109 252,78	1 109 252,78
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 486 319,35	307 030,00	3 276 721,78	3 276 721,78	3 583 751,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	515 419,00		522 750,00	522 750,00	522 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)	968 692,20		1 081 534,00	1 081 534,00	1 081 534,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 484 111,20		1 604 284,00	1 604 284,00	1 604 284,00
	TOTAL	6 970 430,55	307 030,00	4 881 005,78	4 881 005,78	5 188 035,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	958 788,37
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 146 824,15
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	507 500,00	192 430,00	88 875,00	88 875,00	281 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	507 500,00	192 430,00	88 875,00	88 875,00	281 305,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	16 654,08	0,00	1 073 388,37	1 073 388,37	1 073 388,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	16 654,08	0,00	1 073 388,37	1 073 388,37	1 073 388,37
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	524 154,08	192 430,00	1 162 263,37	1 162 263,37	1 354 693,37
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 638 303,35		2 357 085,78	2 357 085,78	2 357 085,78

60009 - Assainissement - 60009 - Assainissement - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	33 360,00		1 353 511,00	1 353 511,00	1 353 511,00
041	Opérations patrimoniales (4)	968 692,20		1 081 534,00	1 081 534,00	1 081 534,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 640 355,55		4 792 130,78	4 792 130,78	4 792 130,78
TOTAL		4 164 509,63	192 430,00	5 954 394,15	5 954 394,15	6 146 824,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 146 824,15
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 187 846,78

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	585 500,00		585 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	514 130,00		514 130,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 010,00		51 010,00
66	Charges financières	141 771,18	0,00	141 771,18
67	Charges exceptionnelles	32 700,00	0,00	32 700,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	6 600,00	1 353 511,00	1 360 111,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,08		50 000,08
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 357 085,78	2 357 085,78
Dépenses d'exploitation – Total		1 381 711,26	3 710 596,78	5 092 308,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 092 308,04
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	522 750,00	522 750,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 009 252,78	0,00	1 009 252,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 369 369,00		2 369 369,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	102 130,00	1 081 534,00	1 183 664,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 583 751,78	1 604 284,00	5 188 035,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	958 788,37
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 146 824,15
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 490,00		6 490,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 720 100,00		2 720 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	0,00	522 750,00	522 750,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 757 640,00	522 750,00	3 280 390,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 811 918,04
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 092 308,04
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	281 305,00	1 081 534,00	1 362 839,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 353 511,00	1 353 511,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 357 085,78	2 357 085,78
Recettes d'investissement – Total		281 305,00	4 792 130,78	5 073 435,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 073 388,37
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 146 824,15
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	545 181,00	585 500,00	585 500,00
60226	Vêtements de travail	1 200,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	152 100,00	210 100,00	210 100,00
6062	Produits de traitement	19 000,00	23 000,00	23 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 250,00	11 500,00	11 500,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6066	Carburants	19 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	7 500,00	7 500,00
611	Sous-traitance générale	216 500,00	240 500,00	240 500,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 800,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	4 000,00	4 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	11 700,00	6 000,00	6 000,00
618	Divers	6 500,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	8 231,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6256	Missions	1 500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	7 500,00	7 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6287	Remboursements de frais	5 500,00	0,00	0,00
6288	Autres	18 000,00	19 500,00	19 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	574 666,00	514 130,00	514 130,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	78 036,00	51 900,00	51 900,00
6218	Autre personnel extérieur	41 500,00	2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	850,00	850,00	850,00
6411	Salaires, appointements, commissions	207 000,00	252 000,00	252 000,00
6413	Primes et gratifications	88 000,00	76 000,00	76 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 500,00	31 500,00	31 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 000,00	67 000,00	67 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	890,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	29 660,00	11 000,00	11 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 050,00	2 200,00	2 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 980,00	10 980,00	10 980,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 010,00	51 010,00	51 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	46 000,00	46 000,00	46 000,00
6542	Créances éteintes	16 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 181 857,00	1 150 640,00	1 150 640,00
66	Charges financières (b) (8)	142 746,70	141 771,18	141 771,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 644,23	144 786,23	144 786,23
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 897,53	-4 592,05	-4 592,05
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 577,00	1 577,00
67	Charges exceptionnelles (c)	33 700,00	32 700,00	32 700,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	8 200,00	8 200,00	8 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	12 379,56	6 600,00	6 600,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	12 379,56	6 600,00	6 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	33 929,03	50 000,08	50 000,08
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 404 612,29	1 381 711,26	1 381 711,26
023	Virement à la section d'investissement	2 638 303,35	2 357 085,78	2 357 085,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 345 885,00	1 353 511,00	1 353 511,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 345 885,00	1 353 511,00	1 353 511,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 984 188,35	3 710 596,78	3 710 596,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 984 188,35	3 710 596,78	3 710 596,78
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 388 800,64	5 092 308,04	5 092 308,04

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 092 308,04
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	30 129,90
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	34 721,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 592,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 990,00	6 490,00	6 490,00
64198	Autres remboursements	6 490,00	6 490,00	6 490,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	500,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 676 000,00	2 720 100,00	2 720 100,00
704	Travaux	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 148 000,00	2 169 000,00	2 169 000,00
70613	Participations assainissement collectif	180 000,00	220 000,00	220 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	81 000,00	75 000,00	75 000,00
7068	Autres prestations de services	26 000,00	27 000,00	27 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	90 000,00	79 100,00	79 100,00
7087	Remboursement de frais	1 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	96 500,00	30 000,00	30 000,00
741	Primes d'épuration	76 500,00	30 000,00	30 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
754	Redevances défaut branchement égout	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 780 490,00	2 757 590,00	2 757 590,00
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 200,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	8 200,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 788 740,00	2 757 640,00	2 757 640,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	515 419,00	522 750,00	522 750,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	515 419,00	522 750,00	522 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		515 419,00	522 750,00	522 750,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 304 159,00	3 280 390,00	3 280 390,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 811 918,04
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 092 308,04
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	116 550,00	70 300,00	70 300,00
21562	Service d'assainissement	36 200,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres	1 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	59 500,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 850,00	17 300,00	17 300,00
2184	Mobilier	3 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	1 326 000,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	1 100 000,00	70 000,00	70 000,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	1 013 000,00	1 534 169,00	1 534 169,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	50 000,00	0,00	0,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	5 000,00	0,00	0,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	150 000,00	140 000,00	140 000,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	454 500,00	100 000,00	100 000,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	150 000,00	0,00	0,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	100 000,00	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 466 050,00	2 167 469,00	2 167 469,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	998 305,35	1 009 252,78	1 009 252,78
1641	Emprunts en euros	998 305,35	796 831,42	796 831,42
1681	Autres emprunts	0,00	212 421,36	212 421,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 964,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		1 020 269,35	1 109 252,78	1 109 252,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 486 319,35	3 276 721,78	3 276 721,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	515 419,00	522 750,00	522 750,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	515 419,00	522 750,00	522 750,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	171 615,00	175 000,00	175 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 482,00	2 500,00	2 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 816,00	9 850,00	9 850,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	97 419,00	101 100,00	101 100,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 939,00	5 000,00	5 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	8 437,00	8 500,00	8 500,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	2 400,00	2 400,00	2 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	218 311,00	218 400,00	218 400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	968 692,20	1 081 534,00	1 081 534,00
21532	Réseaux d'assainissement	913 150,00	1 081 534,00	1 081 534,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	55 542,20	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 484 111,20	1 604 284,00	1 604 284,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 970 430,55	4 881 005,78	4 881 005,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	307 030,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	958 788,37
---	-------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 146 824,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	507 500,00	88 875,00	88 875,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	307 500,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	200 000,00	88 875,00	88 875,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		507 500,00	88 875,00	88 875,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 654,08	1 073 388,37	1 073 388,37
1068	Autres réserves	16 654,08	1 073 388,37	1 073 388,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		16 654,08	1 073 388,37	1 073 388,37
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		524 154,08	1 162 263,37	1 162 263,37
021	Virement de la section d'exploitation	2 638 303,35	2 357 085,78	2 357 085,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	33 360,00	1 353 511,00	1 353 511,00
28031	Frais d'études	21 810,00	1 095,00	1 095,00
28032	Frais de recherche et de développement	315,00	321,00	321,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	129 710,00	129 710,00
28151	Installations complexes spécialisées	995,00	995,00	995,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	594 900,00	594 900,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	517 400,00	517 400,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	19 100,00	19 100,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	86 400,00	86 400,00
28182	Matériel de transport	9 630,00	2 250,00	2 250,00
28183	Matériel de bureau et informatique	475,00	290,00	290,00
28184	Mobilier	135,00	1 050,00	1 050,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 671 663,35	3 710 596,78	3 710 596,78
041	Opérations patrimoniales (8)	968 692,20	1 081 534,00	1 081 534,00
1318	Autres subventions d'équipement	913 150,00	1 081 534,00	1 081 534,00
238	Avances commandes immo. incorp.	55 542,20	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 640 355,55	4 792 130,78	4 792 130,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 164 509,63	5 954 394,15	5 954 394,15

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	192 430,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 146 824,15
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1)
LIBELLE : Création Réseau Lagos

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : Réhab. STEP Asson

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		996 941,01	a 133 300,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	996 941,01	133 300,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	996 941,01	133 300,00	70 000,00	70 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 100 930,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	100 930,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	48 930,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	52 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-102 370,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : Création Réseau Bordères

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 534 169,00	b 1 534 169,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 534 169,00	1 534 169,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 534 169,00	1 534 169,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 534 169,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)
LIBELLE : Branchements 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : Etudes et Travaux 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : Réhabilitation Lestelle

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	7 440,00	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 440,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 440,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : Réhabilitation Réseau Asson

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	148 152,58	a 89 500,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	148 152,58	89 500,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	148 152,58	89 500,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 91 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	91 500,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	91 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-98 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : Branchements 2022

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		94 786,43	a 52 400,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 786,43	52 400,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	94 786,43	52 400,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 400,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : Etudes et travaux 2022

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : Branchements 2023

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : Etudes et travaux 2023

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 627 845,06									
1641 Emprunts en euros (total)					14 627 845,06									
	Crédit Local de France / DEXIA	19/12/2002	2003-09-01	01/09/2003	255 000,00	F		5,320	5,320	EURO	S	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	23/03/2010	2010-08-03	10/11/2010	250 000,00	F		1,570	1,570	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	09/04/2005	2005-05-31	06/05/2006	377 829,93	F		5,200	5,200	EURO	A	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	07/02/2005	2005-03-05	25/02/2006	30 000,00	F		4,030	4,030	EURO	A	C	N	A-1
	Caisse des dépôts et consignations	07/07/2016	2016-09-02	01/03/2017	166 000,00	F		1,100	1,100	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	20/06/2017	2017-07-31	05/08/2017	398 000,00	F		0,750	0,750	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	25/06/2015	2015-07-15	15/10/2015	260 000,00	F		1,940	1,940	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	25/05/2008	2008-05-25	25/05/2008	75 000,00	F		3,100	3,100	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	01/01/2000	2019-08-20	15/02/2020	1 177 500,00	F		0,860	0,860	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	01/03/2020	2020-03-01	09/06/2020	5 374 841,60	F		0,700	0,700	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	06/05/2020	2020-05-25	25/11/2020	3 300 000,00	F		0,850	0,850	EURO	S	C	N	A-1
00477193 / CO7648	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	25/04/2013	2013-05-31	30/08/2013	609 000,00	F		3,720	3,720	EURO	T	C	N	A-1
10278 02273 00020516	Crédit Mutuel	01/12/2182	2018-12-19	31/03/2019	870 000,00	F		1,580	1,580	EURO	S	C	N	A-1
1240524	Caisse des dépôts et consignations	17/12/2012	2012-12-31	01/02/2014	556 000,00	F		3,910	3,910	EURO	A	C	N	A-1
5064989	Caisse des dépôts et consignations	14/08/2014	2014-09-10	01/12/2014	700 000,00	F		2,000	2,000	EURO	T	C	N	A-1
MON519521EUR	Crédit Local de France / DEXIA	14/12/2000	2002-01-01	01/01/2002	228 673,53	F		5,380	5,380	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

60009 - Assainissement - 60009 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 461 420,88									
1681 Autres emprunts (total)					3 461 420,88									
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2017-06-08	08/06/2018	34 290,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2016-12-13	13/12/2017	69 491,91	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2015-12-08	08/12/2016	8 616,90	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2011-04-18	05/04/2012	111 540,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2012-06-28	28/06/2013	209 625,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2015-12-08	08/12/2016	55 053,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2017-06-08	08/06/2021	102 870,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/09/2015	2015-09-01	01/09/2016	8 616,90	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2012-06-28	28/06/2015	117 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	08/12/2015	2015-12-08	08/12/2016	220 212,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2008-04-22	22/04/2009	260 260,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2016-12-13	13/12/2017	277 966,92	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/09/2015	2015-09-01	01/09/2016	220 212,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2017-06-08	08/06/2021	17 280,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2018-05-02	02/05/2019	34 290,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2018-05-02	02/05/2022	17 280,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2020	45 720,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2023	137 160,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2023	23 040,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2020	133 662,20	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2023	165 060,90	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2020	35 100,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-10-15	01/10/2020	133 662,20	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-10-15	01/10/2020	23 400,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-10-15	01/10/2023	110 040,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1

60009 - Assainissement - 60009 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
110 2015 00208 003	TRESOR PUBLIC	01/05/2020	2020-05-01	08/04/2021	114 567,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2020-10-27	27/10/2021	58 500,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	11/02/2020	2020-10-27	27/10/2024	275 101,50	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2016-12-13	13/12/2017	10 877,05	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
110 2015 00212 001	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2015-09-01	01/09/2016	55 053,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
110 2016 00815 002	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2018-05-02	02/05/2022	102 870,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
120 2010 01268 001	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2011-04-07	31/03/2013	273 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 089 265,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 174 679,06					796 831,42	144 786,23	0,00	31 096,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 174 679,06					796 831,42	144 786,23	0,00	31 096,97
	N	0,00	A-1	136 274,63	10,50	F		2,660	9 988,00	7 118,72	0,00	2 220,82
	N	0,00	A-1	106 311,53	7,75	F		0,390	12 999,60	3 065,98	0,00	140,39
	N	0,00	A-1	83 655,89	3,00	F		5,200	26 484,19	4 350,11	0,00	1 940,66
	N	0,00	A-1	6 138,68	3,00	F		4,030	1 965,93	247,39	0,00	142,94
	N	0,00	A-1	119 954,85	14,00	F		0,275	7 972,34	1 281,42	0,00	102,23
	N	0,00	A-1	300 722,13	14,75	F		0,188	19 084,88	6 548,02	0,00	985,25
	N	0,00	A-1	165 750,00	12,75	F		0,485	13 000,00	3 138,66	0,00	625,60
	N	0,00	A-1	24 463,05	6,00	F		0,740	3 617,48	684,20	0,00	61,70
	N	0,00	A-1	942 000,00	12,00	F		0,430	78 500,00	7 932,43	0,00	2 805,42
	N	0,00	A-1	4 596 904,00	16,25	F		0,175	282 886,40	32 043,56	0,00	1 865,94
	N	0,00	A-1	2 841 666,65	15,50	F		0,425	183 333,34	23 764,58	0,00	2 259,58
00477193 / CO7648	N	0,00	A-1	376 206,92	10,50	F		0,930	29 744,85	13 770,18	0,00	1 122,17
10278 02273 00020516	N	0,00	A-1	696 000,00	16,00	F		0,790	43 500,00	10 824,98	0,00	2 548,74
1240524	N	0,00	A-1	261 262,79	6,00	F		3,910	39 477,68	10 215,38	0,00	7 949,15
5064989	N	0,00	A-1	411 250,00	11,75	F		0,500	35 000,00	13 550,27	0,00	622,43
MON519521EUR	N	0,00	A-1	106 117,94	9,00	F		5,380	9 276,73	6 250,35	0,00	5 703,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

60009 - Assainissement - 60009 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 273 325,96					212 421,36	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 273 325,96					212 421,36	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	22 860,00	10,00	F		0,000	2 286,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	41 695,17	9,00	F		0,000	4 632,79	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	4 595,68	8,00	F		0,000	574,46	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	29 744,00	4,00	F		0,000	7 436,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	69 875,00	5,00	F		0,000	13 975,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	29 361,60	8,00	F		0,000	3 670,20	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	96 012,00	13,00	F		0,000	6 858,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	4 595,68	8,00	F		0,000	574,46	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	62 400,00	7,00	F		0,000	7 800,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	117 446,72	8,00	F		0,000	14 680,84	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	17 350,76	1,00	F		0,000	17 350,76	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	166 780,20	9,00	F		0,000	18 531,12	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	117 446,72	8,00	F		0,000	14 680,84	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	16 128,00	13,00	F		0,000	1 152,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	25 146,00	11,00	F		0,000	2 286,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	17 280,00	14,00	F		0,000	1 152,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	36 576,00	12,00	F		0,000	3 048,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	146 304,00	15,00	F		0,000	9 144,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	24 576,00	15,00	F		0,000	1 536,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	106 929,77	12,00	F		0,000	8 910,81	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	176 064,96	15,00	F		0,000	11 004,06	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	28 080,00	12,00	F		0,000	2 340,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	106 929,77	12,00	F		0,000	8 910,81	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	18 720,00	12,00	F		0,000	1 560,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	117 376,64	15,00	F		0,000	7 336,04	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	99 291,92	13,00	F		0,000	7 637,84	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	50 700,00	13,00	F		0,000	3 900,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	275 101,50	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
110 2015 00208 003	N	0,00	A-1	6 526,27	9,00	F		0,000	725,13	0,00	0,00	0,00
110 2015 00212 001	N	0,00	A-1	29 361,60	8,00	F		0,000	3 670,20	0,00	0,00	0,00
110 2016 00815 002	N	0,00	A-1	102 870,00	14,00	F		0,000	6 858,00	0,00	0,00	0,00
120 2010 01268 001	N	0,00	A-1	109 200,00	5,00	F		0,000	18 200,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 448 005,02					1 009 252,78	144 786,23	0,00	31 096,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	48	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 448 005,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 10100 €	02/07/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	50	02/07/2018
L	Stations d'épuration	50	02/07/2018
L	Pompes, appareillages électromécaniques	10	02/07/2018
L	Agencement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	02/07/2018
L	Appareils de laboratoire	8	02/07/2018
L	Matériel informatique, logiciels	3	02/07/2018
L	Matériel de bureau	3	02/07/2018
L	Engins de travaux, véhicules	5	02/07/2018
L	Etudes	10	02/07/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	6 592,28		12 379,56	18 971,84	0,00	18 971,84
PROVISIONS POUR RISQUES D’IRRECOUVRABILITÉ	6 592,28	01/01/2023	12 379,56	18 971,84	0,00	18 971,84
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	6 592,28		12 379,56	18 971,84	0,00	18 971,84

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 632 002,78	I 1 632 002,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 009 252,78	1 009 252,78
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	796 831,42	796 831,42
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	212 421,36	212 421,36
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		622 750,00	622 750,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	522 750,00	522 750,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 632 002,78	307 030,00	958 788,37	2 897 821,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 710 596,78	III 3 710 596,78
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 710 596,78	3 710 596,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 095,00	1 095,00
28032	Frais de recherche et de développement	321,00	321,00
28135	Installations générales, agencements, ..	129 710,00	129 710,00
281351		0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	995,00	995,00
28153	Installations à caractère spécifique	594 900,00	594 900,00
281532		0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	517 400,00	517 400,00
281562		0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	19 100,00	19 100,00
2817351		0,00	0,00
281738		0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	86 400,00	86 400,00
2817532		0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 250,00	2 250,00
28183	Matériel de bureau et informatique	290,00	290,00
28184	Mobilier	1 050,00	1 050,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 357 085,78	2 357 085,78

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 710 596,78	192 430,00	0,00	1 073 388,37	4 976 415,15

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 897 821,15
Ressources propres disponibles	IV	4 976 415,15
Solde	V = IV – II (6)	2 078 594,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 154 039,01
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 154 039,01
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 757 640,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	41,85

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjt tech	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Contractuel CDD (Cat.C)	C		385	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 52

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par (1) Le Président, Christian PETCHOT-BACQUÉ,

A Bénéjacq le 03/04/2023

(1) Le Président, Christian PETCHOT-BACQUÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil communautaire

A Bénéjacq, le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AURIGNAC Michel	
BARBE-BARRAILH Jean-Laurent	
BASSE-CATHALINAT Jean-Pierre	
BERCHON Jean-Marie	
BOURDAA Bruno	
BROGNOLI Katty	
CABANNE Pascal	
CALAS Serge	
CANTON Marc	
CAPERET Alain	
CASTAIGNAU Serge	
CAUSSE Philippe	
CAZALA-CROUTZET Marie-Ange	
CAZET Michel	
CHABROUT Guy	
COURADET Sébastien	
DAUGAS Sylvie	
DEQUIDT Alain	
DOUSSINE Roger	
DUFAU Marc	
DURAND Pascale	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ESCALE Francis	
FAUX Jean-Pierre	
FRAIZE Cyrille	
GARROCQ Anne-Marie	
GRACCIA Alain	
HUROU Nicole	
LABAT Marc	
LACARRERE Florent	
LACROUX Philippe	
LAFFITTE Jean-Jacques	
LESCLOUPÉ François	
LORRY Béatrice	
LUCANTE Michel	
MADEC Cédric	
MALDONADO Marie	
MIDOT Patrick	
MINVIELLE Michel	
MULLER Véronique	
PARGADE Didier	
PETCHOT-BACQUE Christian	
PRAT Séverine	
PUBLIUS Françoise	
PUYAL Bernard	
PUYOU Ena	
RHAUT Jean-Christphe	
SARTHOU Julie	
TOUSSAINT Coralie	
VANHOOREN Audrey	
VIGNAU Hubert	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VIRTO Stéphane	
d'ARROS Gérard	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Christian PETCHOT-BACQUÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bénégacq, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.